

N°194 / NOVEMBRE 2024

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

La vie est pleine de surprises,
alors **laissez-vous
surprendre !**

Découvrez le 7^e

Salon du livre

de Saint-Arnoult-en-Yvelines

SALLE DES FÊTES « LE COLOMBIER »

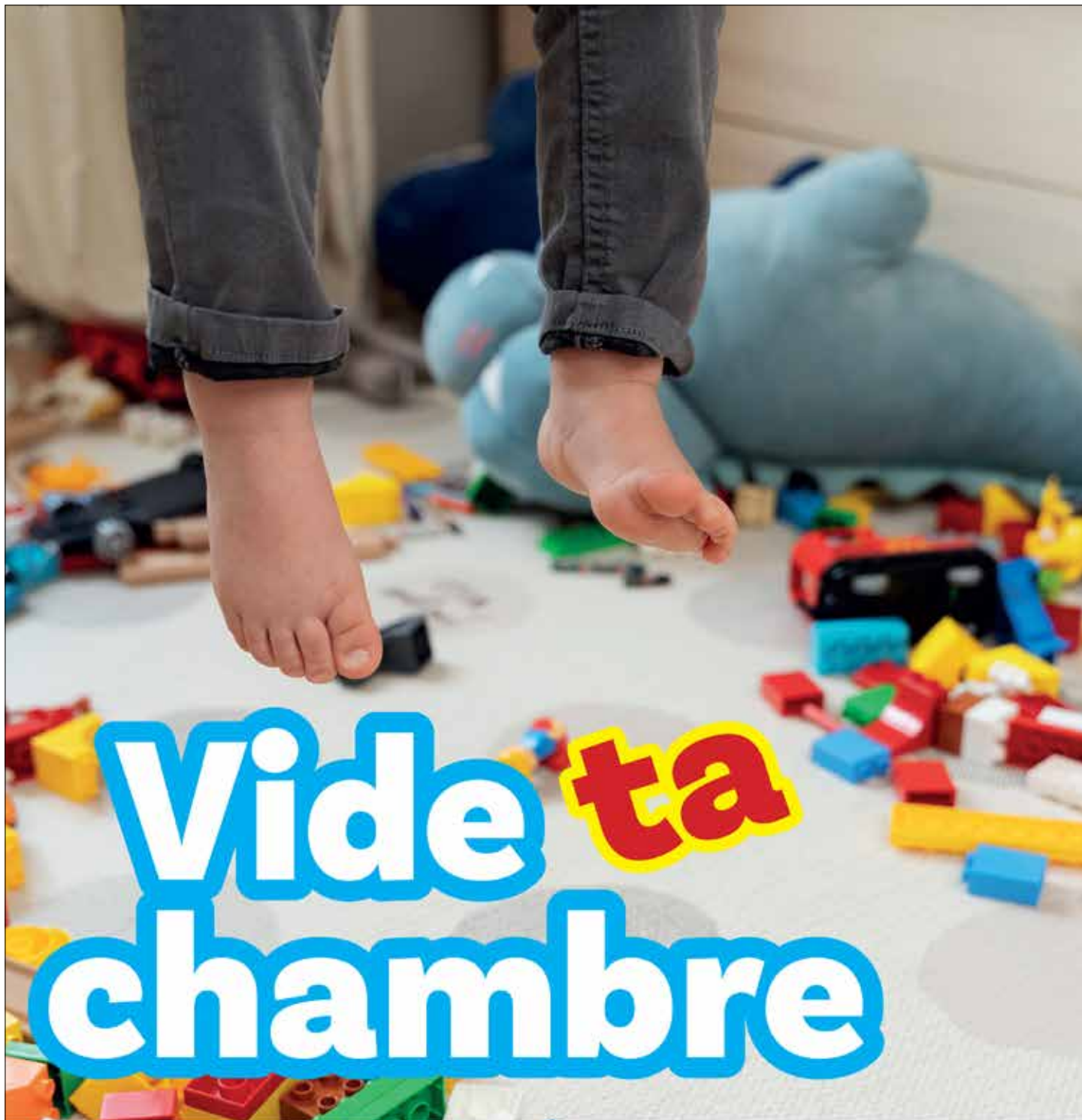
17 novembre 2024

10h > 17h30



Saint-Arnoult
en Yvelines





Vide ta chambre

SAMEDI
30
NOVEMBRE
10H-17H

SALLE DES FÊTES LE COLOMBIER

Bourse aux jeux et aux jouets

La mairie organise le deuxième « Vide ta chambre » destiné à faire de la place dans la chambre des enfants en proposant, en seconde main, les jouets dont ils n'ont plus usage.

Tarif : don minimum de 5 € par table (2 tables maximum) au profit du Téléthon.

Buvette et restauration rapide sur place



Inscription

SOMMAIRE

NOVEMBRE 2024

5



12



Édito du Maire - P. 4

Un coup de jeune pour le parc Arsonneau - P. 5 à 7

Champ des Pommiers : reprise des travaux - P. 8-9

Actualités - P. 10-11

7^e Salon du Livre - P. 12

À venir au Cratère - P. 13

La mairie en quête de recenseurs - P. 14

Médiathèque : 4^e Prix du Roman - P. 15

Portrait - P. 16-17

Conseil municipal - P. 18-19

Banquet des aînés - P. 20

Économie locale - P. 21 à 25

La mairie répond à vos interrogations - P. 26

Travaux - P. 27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



16-17



21 à 25

RAPPEL À LA LOI

MALTRAITANCE ANIMALE : DES SANCTIONS EXISTENT



Suite à un cas avéré sur notre commune, il convient de rappeler les sanctions qu'encourt tout auteur de cruauté envers un animal.

Lorsque les faits sont commis avec circonstance aggravante, l'auteur encourt 4 ans de prison et 60 000 euros d'amende. Si les sévices ou l'acte de cruauté ont entraîné la mort de l'animal, la peine est portée à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



La tempête Kirk a déversé en l'espace de 24h l'équivalent d'un mois de pluie sur l'ensemble du pays. Notre commune a déjà eu à souffrir d'inondations par le passé. Cette fois encore certains Arnolphiens ont connu des dégâts dans leur habitation et sous-sol. Je le regrette, croyez-le bien. Mais en comparaison à de nombreuses villes voisines, le nombre de sinistres et leur gravité ont été bien moindres. Nous avons su tenir compte des inondations précédentes pour éviter qu'elles ne se reproduisent. Alors qu'une pluie d'orage avait contraint par le passé d'évacuer Le Cratère en plein spectacle, les travaux d'assainissement menés il y a deux ans rue Jean-Moulin, nous affranchissent aujourd'hui de ce désagrément. Dans les mêmes circonstances, des habitations de la rue de l'Aleu avaient eu à souffrir du ruissellement des champs qui surplombent leur rue. Le curage régulier des fossés en contrebas a évité que cet épisode ne se reproduise. Cette opération de curage est menée sur l'ensemble des fossés de la commune, mais aussi aux avoires d'égouts de chaque rue et dans les bassins de rétention. Une intervention en toiture menée il y a quelques semaines sur nos écoles a évité également des désagréments vécus aussi par le passé dans certains bâtiments communaux. Il y a peu également, à l'aide d'une

nacelle adaptée, une entreprise a procédé au nettoyage des chéneaux de l'église Saint-Nicolas. Les lieux ont été sauvés des eaux de la tempête Kirk. Régulièrement, nous faisons aussi appel à la GEMAPI pour enlever des embâcles qui freinent l'écoulement de la Rémarde.

Mais on peut encore améliorer les choses. C'est ce qu'est venu se rendre compte sur place, dès

le lendemain des pluies, Nicolas Ventre notre Sous-préfet. Il a pris note de nos remarques et de ses constats. Malheureusement, la Maison Elsa Triolet-Aragon a encore payé un lourd tribut comme à chaque gros évènement pluvieux. Je tiens aussi à porter à votre connaissance et je les en remercie, l'excellent travail mené par nos agents techniques et la GEMAPI. Présents sur le terrain durant toute cette nuit du 9 au 10 octobre, ils n'ont eu de cesse de me tenir informée de l'évolution des évènements et de mener les actions nécessaires au fil de l'eau. Informations que j'ai moi-même relayées heure par heure à M. le Sous-préfet. J'ai adressé au ministère de l'Intérieur une demande de classement de notre commune en état de catastrophe naturelle.

Je tiens à assurer de ma solidarité les Arnolphiens ayant eu à pâtir des dégâts occasionnés par ces montées des eaux.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chauveau. Dépôt légal : Novembre 2024. Numéro ISSN 3002-0468.

POUMON VERT

UN COUP DE JEUNE POUR LE PARC ARSONNEAU

Entre rues, voitures et habitations, un espace arboré contribue à faire retomber la tension que connaissent les centres-villes. On y flâne, les enfants y courent et crient. Pour qu'il conserve son attrait, la nature a besoin quelques fois de la main de l'homme.



Dès le printemps prochain, il fera bon flâner dans le parc Arsonneau aux cheminements bien dessinés et hors d'eau. Les travaux vont prochainement commencer.

Le Parc Arsonneau est le principal parc public en centre-ville de notre commune. Il a été acquis par la mairie en 1973. Le projet de lui redonner un « coup de jeune » vise à rénover les sentiers pour en permettre l'accessibilité à tous et par tous temps, notamment pour en terminer avec les flaques de pluie et ainsi lui redonner une nouvelle attractivité. Pour cela, ses cheminements vont subir une remise à niveau nécessitant une recharge en grave calcaire. Ces travaux s'accompagneront de nouveaux mobiliers urbains ainsi que d'une plantation d'arbustes et de vivaces colorées.

Le parc a déjà bénéficié d'une attention particulière en 2022 pour le rendre plus agréable avec la plantation d'une haie florifère sur son côté longeant la rue des Remparts, afin d'isoler l'aire de jeu des enfants de la route départementale. En 2022 et 2023 des centaines de bulbes de narcisses et de jacinthes ont été plantés face à la salle des fêtes Le Colombier, dont la façade et le parvis ont entretemps bénéficié également d'un rafraîchissement. Cet été, le mur de l'ancien cyberspace a été repeint par les personnels communaux.

La rénovation des sentiers est programmée pour cet automne courant novembre.

Les travaux seront menés par l'entreprise Le Ceviller de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Les plantations seront réalisées par le personnel communal. Les magnolias présents dans les deux pots de couleur seront plantés en pleine terre pour leur bien-être, ce qui leur permettra prochainement peut-être de fleurir.

Nous vous souhaitons d'agréables moments dans le parc Arsonneau au gré des saisons !

Le budget des travaux

- Réfection des cheminements : 27 006,70 €
- Acquisition de végétaux : 711 €
- Nouveaux mobiliers : 2 090 €
- Subvention Région Île-de-France : 10 000 €
- Fonds propres de la commune 14 258,93 €

Merci pour vos votes qui ont permis l'obtention de la subvention de la région Ile-de-France de 10 000 euros dans le cadre du budget participatif, écologique et solidaire.

QUI ÉTAIT LE DR ARSONNEAU ?

Né le 11 août 1904 à Chelles, le docteur Arsonneau est arrivé à Saint-Arnoult-en-Yvelines vers 1932. Il a habité au 5 rue Poupinel, puis au 7 rue du Docteur Camecasse. Il fut l'un des rares praticiens locaux dans les années 1950 à posséder en son cabinet un appareil de radioscopie. Le 20 mai 1944, le conseil municipal désigne le Docteur Arsonneau pour centraliser les réserves de sel et faire procéder à une distribution de 250 gr par habitant. Il eut un rôle certain à la libération de Saint-Arnoult en 1944. Le 17

septembre 1944, le Docteur Arsonneau et sa femme étaient membres du comité local de libération. Il céda son cabinet au Docteur Briard et se retira à Angles-sur-l'Anglin. Il mourut à Poitiers le 7 octobre 1980.

Le square Arsonneau provenait du Parc des familles Genet (d'où aujourd'hui la rue Louis Genet) dont l'habitation principale se situait rue Charles-de-Gaulle. Un souterrain passant sous la rue des Remparts, reliait la propriété au jardin d'agrément. Ce parc a été acquis par la commune le 22 avril 1973 à l'initiative de son maire, Maître Farah.

LES « SAUVAGES » DES RUES

Depuis 2017 la loi interdit l'usage des produits phytosanitaires (désherbants chimiques) afin de préserver la santé des habitants et de l'environnement. Les herbes sauvages sont depuis de retour dans nos rues...

Certains habitants aiment les voir, d'autres déplorent leur apparition pour eux synonyme de manque d'entretien et de saleté. Il y a aussi ceux qui ne les voient même pas, indifférents à leur présence.

Comment concilier la nature en ville et les visions antagonistes des Arnolphiens ?

Comment conserver un aspect de nos rues acceptable pour tous ?

Ce que fait la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Le personnel des services municipaux des espaces verts et de la voirie entretiennent 42 kilomètres de rues, soit donc 84 kilomètres de trottoirs et fils d'eau (caniveaux).



En 2024, les conditions météorologiques très pluvieuses donc très bénéfiques à la pousse de la flore ont impacté la fréquence des tontes et d'entretien des herbes présentes sur les caniveaux des trottoirs.

Il assure également le fleurissement de la ville, l'entretien du mobilier urbain et le ramassage des déchets. Les actions de propreté sont menées 2 à 3 fois par semaine, le lundi et vendredi et si besoin le mercredi. Elles comprennent aussi les 90 points de collecte de déchets et la dizaine de distributeurs de sacs à déjections canines.

Chacun de nous a aussi des devoirs :

L'entretien des bords de murs et des pas de porte incombe aux propriétaires. Les déjections des chiens doivent être ramassées, les mégots déposés dans les cendriers et les déchets jamais jetés dans les rues : la propreté en ville est l'affaire de tous !

Quelques conseils pour l'entretien des bords de murs

Il est recommandé d'utiliser en priorité la suppression manuelle des herbes. Mais afin de créer un effet attractif, il n'est pas interdit de planter des graines spéciales « bord de murs » quand cela est possible !

Notre commune est inscrite au label « Villes et villages fleuris »

Pour tous, fleurir son environnement c'est aussi aimer sa ville et son cadre de vie

MÉTASÉQUOIA ET GINKGO : DEUX ESSENCES « RELIQUES » AU PARC DE L'ALEU

Les essences présentes au parc de l'Aleu sont d'origines diverses, certaines plantées par M. Sicre au début du siècle dernier, d'autres plantées au fil du temps puis plus récemment, l'an dernier pour une vingtaine d'entre elles. Certaines ont une origine autochtone et d'autres nous invitent au voyage. Parmi ces dernières le Méta-séquoia et le Ginkgo sont des espèces aujourd'hui ornementales réservées aux grands jardins. Elles ont été considérées rares voire éteintes à l'état sauvage avant que certains amoureux des arbres ne les fassent revivre.

Elles sont originaires de Chine et ont en commun la couleur or dont se parent leurs feuilles en automne. Leur histoire respective est bien particulière ! Elles font partie de ces espèces reliques témoignant d'un long passé.

Le **Métaséquoia** est originaire de Chine, plus précisément de l'ouest de la province du Sichuan. L'espèce était considérée disparue, connue au XIX^e siècle sous la forme de restes fossiles découverts au Japon. Ce n'est qu'en 1941 que des individus furent remarqués en Chine occidentale. À partir de 1948 l'essence fut multipliée et largement diffusée.

Couvert d'or en automne, l'intérêt orne-



L'espèce était considérée disparue, connue sous la forme de restes fossiles.

mental du **Ginkgo**, l'arbre aux 40 écus, n'est plus à prouver. Il a gagné son surnom lorsqu'un botaniste de Montpellier rapporta en France 5 jeunes Ginkgos achetés en 1780 à Londres 40 écus le pied.

Ils furent multipliés, diffusés aujourd'hui jusque dans nos jardins, nous offrant en automne, à la chute des feuilles, un houp-pier et un tapis au sol couleur soleil.

Son histoire est bien particulière car il fait partie de ces espèces reliques témoignant d'un long passé. Il est apparu il y a plus de 270 millions d'années bien avant les plantes à fleurs. Considéré rare, voire éteint à l'état sauvage, il est toujours présent grâce aux religieux chinois qui le plantaient près des temples.

Amusez-vous à les retrouver et les observer au fil du temps dans le parc de l'Aleu.



ÉPILOGUE

LE CHAMP DES POMMIERS RENAÎT DE SES CENDRES

Au chapitre des légendes urbaines, le chantier du Champ des Pommiers en a inspiré plus d'un. Et plus la fin était tragique, plus la trainée laissée par la poudre était grande et plus les fossoyeurs du projet étaient nombreux. Mais la morale de l'histoire semble pourtant être fidèle au scénario originel, même si l'écriture des chapitres a été, il est vrai, plus longue que prévue.

Le retour des ouvriers se fait progressivement. La première intervention a été de mettre fin aux infiltrations en toiture afin de préserver les travaux des électriciens.



Aucune entreprise n'est à l'abri des incertitudes économiques du moment. Mais de là, à ce que le premier bailleur social français Immobilière 3F comptant à son actif plus de 260 000 logements, résidences sociales, foyers d'hébergement et commerces fasse faillite pour expliquer l'arrêt du chantier de construction de 55 logements à Saint-Arnoult-en-Yvelines, il aura fallu pousser le scénario bien loin. D'autant plus, que l'état des bâtiments sortis de terre serait tel, que seule la démolition devenait l'issue au projet.

Finalement la chute de l'histoire ne se traduira pas par une série à suspense disponible sur une plateforme de VOD, mais par la reprise

des travaux et quelques explications fournies par Thomas Bussieras, directeur de projet chez Immobilière 3F, bailleur social et promoteur du projet de logements du Champ des Pommiers.

Pouvez-vous rappeler la nature du projet ?

Le projet du Champ des Pommiers est une opération de construction de 55 logements dont 51 logements collectifs répartis sur 5 bâtiments et 4 pavillons individuels.

Il s'agit d'une opération de logements locatifs sociaux à 100%. Il n'y a aucun logement en accession à la propriété. La programmation se compose de différentes typologies : 23 T2, 25 T3 et 7 T4.



Quand a débuté le chantier et quelle était sa date prévisionnelle initiale de fin ?

Le chantier a démarré en juin 2020 et devait initialement s'achever au 1^{er} semestre 2022.

Pour quelle raison le chantier a-t-il été arrêté ? Et depuis quand est-il à l'arrêt ? Quand les travaux ont-ils repris ?

Le planning de l'opération a été impacté par différents éléments :

- Les difficultés logistiques liées à l'approvisionnement des matériaux suite à l'invasion de l'Ukraine
- La défaillance de l'entreprise de plomberie et d'électricité qui n'a pas respecté son planning et a été à l'origine de plusieurs malfaçons
- L'acte de vandalisme d'un sous-traitant a nécessité la reprise de nombreux travaux déjà effectués

- Reprise des réseaux de chauffage
- Pose des appareillages électriques
- Pose des équipements de plomberie et sanitaires
- Pose des sols, faïences et carrelages
- Mise en peinture
- Pose des menuiseries (placards, meubles de cuisine,...)
- Travaux extérieurs : clôtures, voie et réseau divers, espaces verts

Quelle est la nouvelle date de livraison prévisionnelle ?

La livraison est envisagée au 2^e trimestre 2025.

Comment procéder pour obtenir l'un de ces logements sociaux ?

Il faut tout d'abord répondre aux critères d'éligibilité d'un logement locatif social. Il y a ensuite différents moyens de candidater car les logements sont attribués à des réservataires (ville, État et Action Logement) qui ont chacun la capacité de proposer des candidats. Les attributions se font ensuite lors d'une Commission d'Attribution Logement après examen des différents dossiers.

Les travaux ont en effet repris depuis quelques jours. Gageons que les délais puissent être respectés et que nos écoles puissent accueillir de nouveaux élèves dès la prochaine rentrée scolaire de septembre 2025.



Le chantier a été arrêté à partir de début 2024 et les travaux ont repris en septembre 2024 après la désignation de nouvelles entreprises de plomberie et d'électricité.

Quelle est la nature des travaux restant à mener pour terminer le chantier ?

- Reprise des cloisons dégradées



SOLIDARITÉ

UNE SOUSCRIPTION POUR LA MAISON

Plus d'un mètre d'eau a inondé la Maison des illustres Elsa Triolet et Aragon lors des fortes pluies du 9 octobre, endommageant le rez-de-chaussée du musée (la cuisine, le bureau d'Aragon et le grand salon), la librairie-boutique, les espaces d'exposition, ainsi que certains bureaux de l'association.



Pour surmonter cette épreuve et préserver cet héritage laissé par le couple d'écrivains et les artistes contemporains venus enrichir la collection, l'association a ouvert une souscription en ligne.

Tous les soutiens, quel que soit leur montant, sont les bienvenus afin de préserver ce formidable legs d'Aragon et d'Elsa Triolet et d'entamer au

L'État et les assurances soutiennent la fondation dans leurs compétences pour faire face à ce sinistre. Cependant, l'absence de visiteurs en raison de la fermeture à laquelle sont provisoirement contraints les lieux confronte l'association à un lourd défi.

plus vite une nouvelle page de l'histoire du moulin de Villeneuve.



Souscrivez en ligne.

PRÉVENTION

À QUI LE SOIN D'ENTREtenir LES RIVES DE LA RÉMARDE ?

Longue de 36 km, la Rémarde traverse notre commune avant de se jeter dans l'Orge. Les dernières pluies diluviennes ont démontré toute l'importance de pouvoir évacuer au plus vite les eaux de ruissellement.



À qui appartient la rivière ?

Le lit de la rivière appartient au propriétaire riverain. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne virtuelle tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire.

Qui l'entretient ?

Il est de la compétence de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), service de l'agglomération, de surveiller les cours d'eau et leur évolution : qualité et propreté de l'eau, état du lit et des berges. Ces gardes-rivière assurent l'entretien sur les parcelles publiques, ils conseillent et accompagnent les riverains.

Quant aux parcelles privées, il est du devoir du ou des propriétaires de veiller au bon fonctionnement de la rivière.

Chaque propriétaire doit :

- Maintenir un débit réservé dans le cours d'eau pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces
- Entretenir la ou les rives par l'élagage et le recépage de la végétation arborée et par la plantation d'espèces adaptées
- Enlever les embâcles, les déchets flottants et maintenir l'écoulement naturel des eaux
- Assurer le bon maintien des berges, préserver le bon fonctionnement des écosystèmes
- Interdiction de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux une quelconque substance susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé publique, sur les écosystèmes aquatiques ou sur la qualité de la ressource en eau pour l'alimentation humaine et animale

Les travaux de protection de berges sont soumis à des procédures de déclaration ou d'autorisation à réaliser auprès de la police de l'eau selon leurs tailles et leurs natures.

Contact : environnement@rt78.fr

CONVIVIALITÉ

LE SUCCÈS DU REPAS DU MERCREDI

Depuis quelques semaines le CCAS a rétabli la restauration au foyer restaurant chaque mercredi midi pour nos aînés de 60 ans et plus ainsi que pour les personnes à mobilité réduite. Cette formule hebdomadaire semble répondre aux attentes à en juger par la fréquentation en hausse. En plus de prendre un repas, l'ambiance et la convivialité incitent également nos aînés à se retrouver. Il reste de la place, alors réservez.

Pour qui ? Le foyer restaurant est ouvert à toute personne à mobilité réduite ou de plus de 60 ans



Quand ? Chaque mercredi dès 12h

Où ? Centre Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot

Le menu ? Vous avez le choix entre 4 entrées, 4 plats, 3 garnitures, 2 laitages et 3 desserts. Vin, eau et café compris.

Combien ? 7 € pour les foyers non imposables et 9 € pour les autres.

Comment ? Réserver une semaine à l'avance auprès du CCAS au 01 30 88 25 20

MÉRITE

LE TRAVAIL RÉCOMPENSÉ D'UNE MÉDAILLE

La promotion de juillet 2024 des salariés distingués par une médaille du travail a donné lieu vendredi 4 octobre à une remise de diplômes en mairie. À cette occasion, Mme Le Maire a eu plaisir à « rendre hommage à des hommes et des femmes qui, par leur engagement, leur dévouement et leur persévérance, ont contribué à bâtir notre société ».



Parmi les récipiendaires présents :
Médaille d'argent : Nathalie Iglicki – Éric Le Hoenen

Médaille Vermeil : Éric Le Hoenen – Laurent Mirolo – Christophe Vareille

Médaille d'or : Brigitte Berger – Jean-Yves Leduc

Médaille Grand or : Brigitte Berger – Jean-Yves Leduc

SANTÉ

MOBILISATION POUR OCTOBRE ROSE

La très large mobilisation autour de l'association Une Rose Un Espoir Secteur Sud Yvelines dimanche 6 octobre à l'occasion de la campagne de prévention contre le cancer du sein a permis



de collecter la somme de 2 509,63 € intégralement versée à la Ligue contre le cancer.

Merci pour votre générosité et n'oubliez pas de vous faire dépister régulièrement.

SALON

17 NOVEMBRE, LE LIVRE DANS TOUS SES ETATS

Le temps d'un dimanche, la salle des fêtes Le Colombier va prendre des allures de bibliothèque, certes studieuse mais aussi fourmillante à l'occasion du 7^e Salon du Livre. Une nouvelle opportunité de promouvoir la lecture notamment auprès des plus jeunes, les lecteurs de demain. Comme à l'accoutumée, l'ensemble des genres littéraires sera accessible à tous.

En prévision des auteurs invités au Salon du Livre, à savoir Coline Promeyrat, Stéphane Kiehl, Joëlle Veyrenc et Frédéric Marais, la mairie par l'intermédiaire de la médiathèque a remis certains de leurs ouvrages à chaque classe des écoles de la commune.



Lis seront tous présents, celles et ceux qui composent le monde de l'édition, depuis l'auteur, l'illustrateur, l'éditeur et aussi le libraire, en la personne d'Émilie, notre libraire arnolphienne de l'Oiseau Lyre.

Chaque genre littéraire sera présent au travers d'une quarantaine de stands. Le salon est conçu pour toute la famille et les animations captiveront chaque groupe d'âge.

Immersion scolaire

Depuis la rentrée scolaire, chaque classe de nos écoles a été conviée individuellement à la médiathèque « Les yeux d'Elsa » afin de découvrir un auteur et son univers. Les ouvrages de Coline Promeyrat, Stéphane Kiehl, Joëlle Veyrenc et Frédéric Marais sont spécialement

adaptés à ce jeune public. Puis, du 5 au 15 novembre, ces mêmes auteurs iront en personne à la rencontre des mêmes enfants de chacune de ces classes. L'auteur aura alors le loisir de faire rêver chaque enfant, depuis la petite section de maternelle aux élèves de CM2. Ils découvriront les métiers d'auteur et d'illustrateur. Durant cet échange, les enfants seront plongés dans son univers et prendront la place de leur héros.

À l'occasion du Salon du Livre, dimanche 17 novembre, ces auteurs seront sur le stand de l'Oiseau Lyre et dédicaceront leurs ouvrages.

**Salon du Livre - Dimanche 17 novembre
10h à 17h30 - Salle des fêtes Le Colombier**

cinéma m'était conté...

Cinéma
Le ratère

À VENIR EN NOVEMBRE...

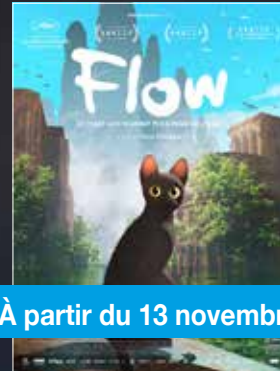
COMÉDIE



À partir du 6 novembre



ANIMATION/AVENTURE

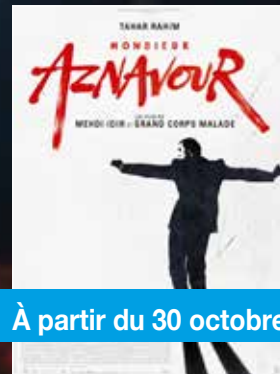


À partir du 13 novembre

DRAME

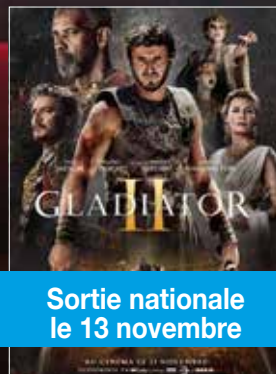


BIOPIC/MUSICAL



À partir du 30 octobre

ACTION



Sortie nationale
le 13 novembre



Téléchargez l'application de votre
cinéma sur votre smartphone.



Android



IOS

POPULATION

QUI POUR COMPTER LES ARNOLPHIENS ?

À chaque début d'année, l'INSEE communique le nombre officiel d'habitants en France. Un chiffre basé sur des relevés physiques effectués en porte à porte et complétés par des données statistiques. Si les communes de plus de 10 000 habitants voient chaque année 8% de leurs logements questionnés, les communes plus petites sont recensées intégralement tous les 5 ans. Cela sera le cas en 2025 pour Saint-Arnoult-en-Yvelines sur la période du 16 janvier au 15 février.

Vous aimez le contact et la communication, vous savez faire preuve de patience et de diplomatie et vous êtes organisé, alors la mission d'agent recenseur est faite pour vous. Aucune formation n'est requise.

 Recensement
de la population 2025

**Vous aussi,
devenez agent recenseur
de votre commune
et allez à la rencontre des habitants !**

**La Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines recrute
12 AGENTS RECENSEURS (H/F)**

Pour une mission du 16 janvier au 15 février 2025

Candidatez : rh@say78.fr

Au-delà du simple comptage, le recensement est un acte civique et obligatoire. Il concerne chacun de nous et profite à tous. Grâce aux données ainsi collectées, les petits et grands projets peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune, et par extension celle du pays. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour se rendre au travail, conditions de logement, constitution de la famille... Ainsi collectées, les informations permettent d'évaluer les besoins à venir en termes de transports en commun, de logements, d'écoles, de services de soins...

De ces chiffres découle aussi la participation financière de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Ils aident également les entreprises à mieux

connaître leurs clients et les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Le recensement est utile à chacun de nous.

La commune recrute 12 agents recenseurs

Au 1^{er} janvier 2024, la population calculée de Saint-Arnoult-en-Yvelines était de 6 004 habitants répartis dans 2 217 logements connus à ce jour.

Pour la période du 16 janvier au 15 février, la commune recherche 12 vacataires pour mener les actions de recensement et obtenir un chiffre fidèle à la réalité. Chaque agent se verra confier un secteur précis de la commune comportant en moyenne 180 logements. Les habitants des logements individuels seront invités à répondre en ligne. Sans réponse dans un délai imparti, l'agent recenseur sera amené à déposer un questionnaire à remplir, comme pour les logements collectifs.

La rémunération pour cette mission est de 700 € net.

La mission vous séduit ? Candidatez par mail à rh@say78.fr

À LA MÉDIA

LA SÉLECTION 2025 DU 4^E PRIX DU ROMAN DÉVOILÉE

Au fil des saisons le Prix du Roman draine de plus en plus de lecteurs et l'impatience est grande dans les chaumières pour découvrir la nouvelle sélection une fois le dernier palmarès tombé. La voici donc en images.



Depuis le mardi 6 juin, date à laquelle le palmarès du Prix du Roman de Saint-Arnoult-en-Yvelines a été dévoilé depuis la Maison Elsa Triolet-Aragon, une partie des quelque 1 000 lecteurs de la médiathèque « Les yeux d'Elsa » était en attente de la nouvelle sélection de 6 romans opérée par nos bibliothécaires.

Pour prendre part au jury qui désignera le meilleur roman, chaque lecteur doit s'inscrire dans la démarche auprès des bibliothécaires et s'engager à lire chaque ouvrage d'ici le 29 avril, date retenue en 2025 pour la soirée de clôture, au cours de laquelle chacun désignera à bulletin secret ses trois romans préférés.

Avec le passage du nombre d'emprunts maximum de documents à 15, tous supports confondus (livre, magazine, support numérique...), voté en conseil municipal le 24 septembre, il n'y a pas lieu de se priver de cette animation culturelle.

À VENIR...

Club de lecture Jeunes

Samedi 9 novembre 15h30

Tu es en 5^e, 4^e ou 3^e ? Tu cherches des idées de lecture ? Tu as envie de parler des livres que tu as lus ou seulement d'écouter les autres ? Rejoins le club de lecture Jeunes. Gratuit.

BB lecteurs 0-3 ans

Mardi 12 novembre : 9h15 et 10h30

COMPLETS

Samedi 16 novembre : 10h30

Gratuit - Sur réservation

L'heure des histoires dès 4 ans

Mercredi 13 novembre : 17h à 17h30

Gratuit - Sur réservation

Les rencontres de la médiathèque dès 16 ans

Jeudi 14 novembre : 15h

Un café littéraire pour le plaisir de se retrouver le temps d'un moment convivial pour échanger quelques mots et quelques idées de lectures, de films, de spectacles... autour d'un café ou d'un thé.

Gratuit sur réservation

Atelier Créa'lectures

Dimanche 17 novembre : 10h30 à 12h

Exceptionnellement, l'atelier se tiendra dans le cadre du salon du livre. Espace Culturel Victor Hugo

Gratuit sur réservation

Rentrée littéraire

Elle est disponible à la médiathèque depuis le 13 septembre. Venez la découvrir !

Les navettes

Mardi 5 et 19 novembre

Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »

Place du Jeu de Paume

01 30 59 38 13

mediatheque@say78.fr

mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h30

et 14h-18h30

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-12h

et 14h-17h

Fermetures

exceptionnelles

La médiathèque

« Les yeux d'Elsa » sera

fermée vendredi 1^{er} et

samedi 2 novembre.

**N'oubliez pas
le Facebook
de la médiathèque**

Depuis le 1^{er} juillet, le centre de secours et d'incendie de notre commune est placé sous la direction d'un nouveau chef de centre en la personne du lieutenant Christophe Schmitt. À l'occasion de la cérémonie de passation avec son prédécesseur Alain Oliver le 15 octobre, l'Éclair est allé à la rencontre de l'officier.



LIEUTENANT CHRISTOPHE SCHMITT TOUJOURS PRÊT À SERVIR

Quel est votre parcours au sein du corps des sapeurs-pompiers ?
Alors que nous avions 16 ans, un ami a rejoint le corps des pompiers à Versailles ; je l'ai imité, c'était le 1^{er} juin 1985. Nous étions pompiers volontaires. Puis à 18 ans, j'ai

rejoint les pompiers de Paris pour un service long de 2 ans. Je suis devenu pompier professionnel le 1^{er} août 1989. J'ai ensuite passé les concours en continu au fil de ma carrière pour accéder à tous les grades depuis celui de sapeur à lieutenant en 2012. De 2010 au grade de major, à 2013,

j'ai été officier du centre de secours principal de Rambouillet, puis chef du centre d'intervention et de secours des Essarts-le-Roi de 2013 à 2016, avant d'être nommé officier expert prévention à Montigny-le-Bretonneux jusqu'en 2024. Je veillais alors au respect des normes de sécurité des établissements recevant du public (écoles, hôpitaux, centre-commerciaux...). À ce poste, je suis intervenu pour permettre l'exploitation de nombreux bâtiments de Saint-Arnoult : U Express, Auchan, le conservatoire, la médiathèque, les bâtiments de la petite-enfance... Depuis le mois de juillet de cette année, j'occupe donc un emploi fonctionnel de chef de centre, mais aussi un emploi opérationnel de chef de groupe lors des interventions.

Combien d'hommes et de femmes du feu compte le centre de secours de Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Nous disposons d'un effectif de 80 personnes, composé de 12 professionnels et de 68 volontaires. Ce qui différencie le pompier volontaire du professionnel, c'est que l'un c'est son métier, pas l'autre. Le pompier volontaire participe à des actions de sapeur-pompier, mais ce n'est pas son emploi. Pour autant, ils ont suivi la même formation, mais sur une période plus longue pour le volontaire afin justement de tenir compte de son emploi du temps professionnel. Le centre dispose de 7 pompiers de garde en permanence, prêts à intervenir. Aujourd'hui, le sous-officier de garde est un pompier volontaire. Il compte dans ses effectifs un sous-officier professionnel. En mon absence, c'est un pompier volontaire en exercice depuis plus de 40 ans à Saint-Arnoult, le lieutenant Daniel Van Duise, véritable mémoire du centre, qui assure la direction. Il n'y pas de différence entre volontaire et professionnel dans la manière de gérer le centre de secours. Il n'y en a pas non plus en intervention. Le département des Yvelines compte 1 100 pompiers professionnels et environ 2 400 à 2 500 pompiers volontaires.

Quels sont les domaines de compétences des pompiers ?

Sur le département des Yvelines nous comptons 100 000 interventions par an. Un chiffre appelé à baisser, parce que certaines interventions sont davantage dévolues au secteur privé, comme les ambulanciers et les ascensoristes par exemple. Ce n'est pas notre rôle que d'intervenir sur un

ascenseur bloqué, sauf si la personne coincée est en panique. Ces missions ne sont en rien une urgence. Elles ne sont pas de nos compétences.

La priorité des pompiers reste la lutte contre les incendies.

Pour autant, aujourd'hui, sur notre secteur du Sud-Yvelines, la première cause d'intervention reste le secours à la personne : malaises, arrêts cardiaques, chutes d'une hauteur, blessures dans le cadre professionnel et domestique...

Puis vient ensuite le secours routier. Nous nous situons à un nœud de circulation formé par les autoroutes A10 et A11. D'ailleurs, il n'est pas rare que nous intervenions en lien avec nos collègues de Rambouillet et d'Ablis, puis de Dourdan pour l'Essonne et d'Auneau pour l'Eure et Loir.

Quant aux incendies, ils représentent 6 à 8 % du total de nos interventions. Dans les Yvelines, pour lutter contre les incendies, les centres de secours et d'intervention sont répartis de telle manière que les pompiers sont sur les lieux du sinistre en moins de 20 minutes.

Les centres de secours et d'intervention des pompiers sont situés au plus à 20 minutes de chaque Yvelinois.

Ces derniers temps, nous sommes intervenus également pour faire face à la détresse des populations face aux inondations.

Dans toute cette organisation, quel est votre rôle de chef de centre ?

Je veille à la pérennité permanente des effectifs opérationnels, de leur formation et de la capacité de moyens, notamment des véhicules afin d'assurer la couverture du secteur qui m'a été confié, à savoir les communes de Saint-Arnoult-en-Yvelines, Bullion, Bonnelles, Longvilliers, Rochefort-en-Yvelines, Sonchamp, Clairefontaine-en-Yvelines et Ponthévrard.

Nous sommes aussi appelés à intervenir en renfort sur d'autres secteurs.

Il est essentiel également de pérenniser la section des jeunes sapeurs-pompiers créée dans notre centre il y a 4 ans. Cette structure associative est encadrée par un responsable et une équipe pédagogique. Nous avons eu le plaisir d'intégrer en juin dernier, nos trois premiers pompiers volontaires issus de cette formation.

Mardi 24 septembre 2024 - 20h - Salle du conseil municipal au Colombier

COMMISSIONS MUNICIPALES LEUR COMPOSITION PASSE DE 9 À 10 MEMBRES

En ouverture de la séance, Rachel et Rose, les deux représentantes des trois commissions du conseil municipal des jeunes se sont adressées à leurs aînés pour leur faire part des projets élaborés au sein de leur assemblée.

- Commission écologie : peindre à la peinture forestière l'entrée des avaloirs d'égouts le message suivant : "Ici l'eau de pluie rejoint les rivières - Ne rien jeter".
- Commission bien-être à l'école : organisation d'un tournoi de football au sein des deux écoles Camescasse et Guhermont.
- Commission animations festives : distribution à domicile du banquet des aînés pour les personnes ne pouvant pas se rendre à la salle des fêtes Le Colombier - Organisation d'un spectacle de magie - Projection d'un film en plein air.



- 1.** En accord avec les familles, 30 tombes en état d'abandon vont faire l'objet d'une reprise de concession par la mairie.
- 2.** Une régularisation des indemnités de maire, d'adjoints et de conseillers délégués dans le respect de l'enveloppe budgétaire disponible sera effectuée pour la période du 20 au 27 juin suite à une anomalie consécutive à la suppression du poste du 5^e adjoint lors du conseil municipal du 20 juin.
- 3.** Suite à la création du groupe d'opposition « Rencontres citoyennes », le format des 10 commissions municipales est passé de 9 à 10 membres, afin de permettre une représentativité de chaque groupe.
- 4.** Suite à la création du groupe « Rencontres citoyennes » ainsi qu'à la démission d'élus au sein de la majorité et du groupe Ensemble pour Saint-Arnoult, de nouveaux membres ont été élus au sein des commissions municipales. Retrouvez la composition des commissions sur le site internet de la commune.

5. Suite à la démission de l'élu délégué titulaire au sein du Syndicat d'Énergie des Yvelines (groupement de commande pour fournir le gaz et l'électricité à la mairie), les adjoints Stéphane Desclouds et Arnaud Baguenier ont été élus respectivement délégué titulaire et suppléant au sein de ce syndicat.

6. Afin d'assurer le transport en car des jeunes Arnolphiens dans le cadre des activités périscolaires, extrascolaires, de l'accueil de loisirs et de l'Espace Jeunes, la commune a rejoint le groupement de commandes mis en place par Rambouillet Territoires pour les prestations liées à la prestation de transport.

7 et 8. Lecture a été faite des rapports annuels du Seasy relatifs au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif ainsi que sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Ces deux rapports sont consultables sur le site internet de la commune à la rubrique Cadre de vie > Assainissement et eau potable.

9. D'un coût total de 191 080 € HT, le projet de rénovation du parvis de la Mairie comprend l'aménagement de cheminements pavés, l'accessibilité PMR de la Mairie par deux rampes d'accès latérales, l'aménagement de massifs végétaux arbustifs, de vivaces et une petite surface de plates-bandes de pelouse. Un nouveau monument commémoratif du Général Charles-de-Gaulle sera repositionné sur la place, en remplacement de celui actuellement situé à l'entrée de la rue du Général Charles-de-Gaulle. Le début des travaux est prévu pour le début de l'année 2025 pour une inauguration le 18 juin. Une subvention de 109 293 € a été sollicitée auprès de la Région et 24 463 € auprès de l'Agence de l'eau. L'autofinancement de la mairie serait de 57 324 €.

10. Le projet de modification simplifiée n°5 du Plan local d'urbanisme de Saint-Arnoult-en-Yvelines vise à adapter le règlement sur plusieurs points :

- Un toilettage du règlement.
- La révision des possibilités conduisant à mettre en œuvre les projets d'équipements publics et collectifs structurants.
- La révision des règles relatives aux circulations et déplacements.
- Le renforcement de la prise en compte de la qualité urbaine et paysagère.

Il a été mis à disposition du public en mairie du 19 août au 17 septembre. Une seule observation a été émise, relative à une demande de meilleure prise en considération des liaisons douces et en particulier le caractère PMR.

Des modifications ont également été demandées par l'État, le Département et Rambouillet Territoires.

11. La commune a vendu une parcelle de 133 m² située rue du Docteur Rémond à Yvelines Fibre pour la somme



de 4 000 € afin d'y installer un nœud de raccordement optique.

12. En 2021, la commune avait instauré la taxe d'aménagement majorée et porté son taux à 12 %. Cette taxe est due à chaque détenteur d'une autorisation d'urbanisme afin de compenser les effets induits liés à l'augmentation de la population générée par la livraison de nouveaux logements. À l'époque 9 secteurs d'aménagement avaient été pressentis et assujettis à cette taxe.

Aujourd'hui, il y a lieu d'étendre la surface de la zone dite des Moussettes à 4 300 m² suite à l'acquisition par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France d'une surface attenante, et d'inclure une 10^e zone, celle correspondant à l'ancien terrain de camping dont le projet dit « Stourm » va se traduire par 150 nouveaux logements. Pour cette opération, cette taxe apportera 800 000 € dans les caisses de la commune.

13. Dans le cadre de la subvention intitulée répartition du produit des amendes de police accordée par le Département, 49 opérations ont été identifiées pour un montant de 96 051,99 € HT. Cette aide aux investissements liés à la sécurité routière et aux piétons est portée cette année à 64 000 €, représentant 80 % de 80 000 € HT de travaux.

En 2023, une campagne de marquage au sol, de pose de potelets et de bandes podotactiles ainsi que la pose de leds à trois passages piétons avait été financée à 80 % par cette subvention départementale qui était alors plafonnée à 50 000 € HT

14. La mise en réseau des médiathèques de 10 communes du Sud Yvelines (Ablis, Bullion, Orcemont, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Raizeux, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion et Sonchamp) est établie depuis septembre 2019. La gestion du réseau étant assurée par du personnel arnolprien de la médiathèque « Les yeux d'Elsa », une convention a été

établie fixant la prise en charge entre les 10 communes concernées du coût de ce personnel.

15. Un nouveau règlement intérieur de la médiathèque « Les yeux d'Elsa » a été adopté. Il porte notamment à 15 le nombre maximal de prêts pouvant être accordé à chaque abonné, et ce tous supports confondus (livres, magazines, cd, dvd,...).

16. La commune organisera le 30 novembre un second événement intitulé « Vide ta chambre ». Il vise à permettre aux familles de revendre jouets et livres des enfants. Les droits d'inscription à cet événement est de 5 € par table. Cette recette sera reversée par la commune au profit du Téléthon. Les produits des ventes de jouets et livres reviendront directement aux familles.



17. Comme tous les 5 ans, la commune procédera sous couvert de l'INSEE au recensement total de sa population. À ce titre, la commune va recruter 12 vacataires pour mener à bien cette opération sur la période du 16 janvier au 15 février. L'indemnité forfaitaire allouée à chaque agent recenseur sera de 700 € net. Faire acte de candidature à rh@say78.fr.

18. En fonction des départs à la retraite, des mutations, des avancements de grade, des modifications de temps de travail, il convient de supprimer et de créer des postes. Le tableau des effectifs a été mis à jour. Il compte 91 emplois pourvus et 10 postes non pourvus.

19. La commune va adhérer à la convention de participation du CIG, lui permettant d'accéder à une offre de garanties d'assurance prévoyance mutualisées et attractives éligibles à la participation financière employeur à effet du 1^{er} janvier 2025, afin de répondre au mieux aux nouvelles obligations réglementaires et dans l'intérêt des agents.

20. Le conseil a approuvé la refonte du régime indemnitaire de la police municipale.

21. Pour les emplois le permettant, le télétravail est institué en mairie en raison d'un jour par semaine.

BANQUET

UN RENDEZ-VOUS JOYEUX OFFERT À NOS AÎNÉS

Dimanche 6 octobre, 170 de nos aînés ont répondu avec joie à l'invitation du CCAS de se retrouver autour d'un repas et de quelques pas de danses à la salle des fêtes Le Colombier. En matinée, les élus adultes et enfants avaient livré à domicile le repas à nos anciens ne pouvant pas effectuer le déplacement. Une rencontre intergénérationnelle appréciée par tous.

Au-delà de l'excellente prestation du traiteur appréciée par chaque convive, nos aînés prennent plaisir à se retrouver le temps d'un après-midi et d'une danse au bras des taxi danseurs.



ÉCONOMIE

PRÉSERVER LES SERVICES ET LES EMPLOIS DE PROXIMITÉ

Quoi de plus triste qu'un centre-ville sans commerce ? Quoi de plus navrant que de devoir se déplacer dans un centre commercial en périphérie d'une grande-ville pour trouver le service qui fait défaut au plus près de chez nous. Dans la limite de ses moyens la mairie veille à ce que les commerces restent en place et dans le pire des cas, s'assure qu'une nouvelle enseigne remplace celle fermée. Pour cela, la collectivité refuse le changement de destination. Tout propriétaire immobilier souhaitant transformer un local commercial en logement, essuie systématiquement un refus de la mairie. Cette rubrique annuelle de votre journal municipal recense trois enseignes supplémentaires ayant pignon sur rue par rapport à l'an passé. Pour autant, rien n'est simple pour nos artisans et commerçants. Si certains embauchent, des pas-de-porte sont aussi à vendre. Il est essentiel pour préserver notre cadre de vie et nos services de proximité de consommer chez eux. La proximité des fêtes de fin d'année est l'occasion idéale de retrouver ces valeurs de proximité. Que la fête soit belle pour tous !



Nos commerçants redoublent d'efforts pour rendre leurs offres alléchantes et attractives afin de fidéliser nos habitudes d'achats. Ils sont même disposés à investir le pavé pour nous séduire à l'image du Noël Piéton mis en place le dimanche 15 décembre. Alors, succombons...

IDÉES DE CADEAU Mémo service



Mehmet a réponse à de nombreux soucis du quotidien : bracelets et piles de montres, clés pour toutes les serrures (maison, boîte aux lettres, cadenas...) y compris les clés électroniques de voiture... sans oublier tout le nécessaire pour l'entretien des chaussures et de la maroquinerie, dont du cirage et de la crème de différents coloris. L'enseigne propose aussi de véritables charrentaises et les services du réseau colis Pickup.

Centre commercial des Remparts face à U Express - 01 30 59 38 42

Extra



Quel serait le cadeau idéal à l'approche des fêtes ? Si votre idée serait de compléter ou de renouveler une partie des équipements d'intérieur de la maison, une seule enseigne s'impose, Extra. Vous êtes dépassé par l'évolution technologique,

Frédéric saura vous guider pour faire le tri entre les options nécessaires, intéressantes et superflues. Faites confiance à un spécialiste disponible et près de chez vous.

34 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 20 60

Saveur Jardin



« Dites-le avec des fleurs », et si les mots vous manquent venez à la rencontre de Marion, Claudia et de Maylis elles sauront vous guider dans le langage floral pour vous proposer la plante ou le bouquet adapté à chaque circonstance. Pour Noël, n'oubliez pas le sapin.

2 rue de la Boucauderie - 01 30 88 21 81

La Cabane d'Elsandre



Pour ravir enfants et adultes, et ce quel que soit son budget, le cadeau qu'on ne trouve nulle part ailleurs est forcément à la Cabane d'Elsandre. Une variété à laquelle contribuent de nombreux créa-

teurs locaux mais aussi l'attention qu'apporte Émilie aux attentes de sa clientèle fidèle.

47 rue Charles-de-Gaulle - 09 86 58 83 58



L'Oiseau Lyre

Et si le cadeau parfait était un livre ? La bonne adresse serait donc l'Oiseau Lyre ! Pour faire votre choix Émilie sait vous conseiller. Elle sera présente le dimanche 17 novembre toute la journée au Salon du Livre à la salle des

fêtes Le Colombier pour présenter, en leur présence, les ouvrages des quatre auteurs qui seront allés à la rencontre des jeunes écoliers durant la semaine. Fans de dédicaces, soyez présents. Et pour les cadeaux de dernière minute, l'Oiseau Lyre sera ouvert le lundi 23 décembre.

60 rue Charles-de-Gaulle - 06 99 86 37 06

La fée couture



Si « l'habit ne fait pas le moine », certains d'entre-nous apprécient néanmoins se mettre sur leur 31 à l'occasion des fêtes. Pour se démarquer, osez la robe et le costume unique confectionnés par les doigts de fée de Paula. Notre fée couture veille à redonner vie aux vêtements quelque peu défraîchis et abîmés par le temps. Une démarche favorable pour le porte-monnaie.

29 rue de la Charonnerie - 06 10 79 10 53

M Design Floral



Nouvellement installée, Marion se fait fort de mettre en scène vos événements familiaux. Dans sa boutique vous trouverez bien sûr plantes et fleurs, mais aussi centres de table floral, sapins de Noël, objets de petite

décoration et surtout l'inspiration et les conseils pour donner vie à vos fêtes.

86 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 77 76

REPAS DE FÊTE

La Boulange d'Élise et Alex



La tradition a toujours cours sous les arcades du centre-ville. Pour les fêtes, les pains aux fruits secs, châtaignes et autres noix viendront compléter l'offre habituelle. Côté pâtisserie individuelle, les derniers nés « Lucien » et « le gourmand » seront déclinés en bûche au côté des autres gourmandises, chocolat et fruits de saison. Les pains surprises feront fureur en début de soirée.

Pensez à réserver.

59 rue Charles-de-Gaulle - 01 34 85 28 65

La Boucherie du Centre



Selon les traditions familiales ou les conseils avertis de Pascal Rageot chacun trouve sa viande de fête. En cette période, gigots, épaules, volailles, rôtis marinés, viandes maturées, côtes de bœuf et T-bone steak se disputent la vedette. Il n'y a plus qu'à choisir.

64 rue de Charles-de-Gaulle
09 74 56 05 45

Locandino



L'équipe est jeune et dynamique. La bonne ambiance est propice à l'innovation. Ainsi de nouvelles bruschettas au jambon ou au

saumon fumé ont rejoint la carte. Le plat du jour est sans cesse renouvelé. Venez goûter l'escalope déglacée au lemondello. Vous serez accueilli par Justyne et Cassandra et votre palais conquis par les plats d'Eloi et les pizzas d'Adrien, le tout accompagné avec modération de bières artisanales aromatisées ou autres boissons.

2 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 59 97 39

L'autre Boulangerie



L'hiver s'annonce gourmand. Des bûches au goût intense de fruits rouges, de tout chocolat ou aux fruits exotiques sont annoncées pour affoler les papilles en plus des habituels pains d'épices, des panettones... et des galettes des rois juste après Noël.

49 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 20 49

L'Harmony



Le jeune aubergiste Sonny Rault, également le chef en cuisine, et son équipe proposent une cuisine traditionnelle française du mercredi au samedi midi et soir et le dimanche midi. Comme toute bonne auberge, l'établissement propose également des chambres, le seul du genre sur la commune.

89 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 46 12 14

La Cave des Remparts



Mets de fête par excellence, foie gras et huitres Gillardeau mais aussi muscat de Noël et des dizaines de références de coffrets gastronomiques sont proposés par Michel.

Animation : Notre caviste vous invite le jeudi 21 novembre à découvrir avec modération le Beaujolais nouveau. La cave sera ouverte toute la journée du dimanche 15 décembre avec vente de charcuterie corse.
10 rue des Remparts - 01 30 41 62 31

Le Cellier à fromages



Pour les fêtes, qui n'a jamais fait confiance à la diversité des plateaux de fromages proposés par Marie. Vous ? Eh bien, tentez l'expérience au moins une fois. La liste des plateaux sera prochainement affichée en vitrine et diffusée sur les canaux habituels. La boutique verra son amplitude horaire étendue à l'approche des fêtes afin de vous servir dans les meilleurs délais.

56 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 59 87 90

Le 42



Suzanne en salle invite à découvrir la mise en bouche d'aliments simples et locaux à la saveur sublimée après avoir été travaillés en cuisine par Frédéric. Vous voulez faire

découvrir les lieux à des amis, offrez leur des bons d'achat à la mesure de leur appétit. Le lieu est cosy et peut être privatisé pour vos événements. Devis sur demande.
42 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 59 96 35

La Rémarde



Le bar - brasserie PMU-FDJ a rouvert en septembre sa grande salle de restauration. Eddy et Stéphanie vous y proposent le midi, du mardi au samedi, une nouvelle carte riche de 5 entrées, 6 plats et 6 desserts ainsi qu'un joli plateau de fromages et des frites maison !

55 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 20 09

First Pizza



Le chaleureux Simon fait face au four depuis 1998. Sa réputation n'est plus à faire et lui garantit une clientèle fidèle et nouvelle. Une adresse incontournable pour les amoureux de la pizza aux saveurs d'Italie.

**5bis rue Charles-de-Gaulle
01 30 88 21 21**

Le Gaulois



Derrière leur comptoir mais aussi en salle, Sylvie et Philippe du bar-brasserie PMU-FDJ vous convient à leur table avec un plat du jour différent à chaque service. Les habitués ne s'y trompent pas et apprécient la cuisine familiale servie chaque midi du mardi au samedi.

18 rue des Remparts, centre commercial des Remparts - 01 30 59 30 93

Le Flash

Autre lieu de vie historique de la commune sur le chemin des anciennes tanneries, le Flash, Bar-Tabac-Presse- FDJ est le rendez-vous des amis qui se retrouvent avec modération autour d'un verre et d'une discussion avec Philippe le maître des lieux.



La petite restauration n'a plus cours depuis quelques mois mais la convivialité reste de rigueur.

11 rue du Coq - 01 30 41 44 26

Le Petit Fourneau



D'un diamètre unique de 30 cm, les pizzas de Rodolphe fleurissent bon l'Italie avec les dernières venues, La Coppa, Fugazzi et Lombardia. Au menu également burgers, américains, kebabs, tacos et frites maison. À ne pas douter, le Petit Fourneau est

appelé à grandir.

42 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 41 44 79

Pizza Duo



Quand il y a en pour deux, il y en a pour trois chez Pizza Duo. Marwan et son équipe sont à votre service tous les jours sauf le dimanche midi. Au menu pizzas bien-sûr, mais aussi sandwiches, burgers, tacos, salades

ainsi que couscous, tajine et gâteaux orientaux sur commande.

71 rue Charles-de-Gaulle - 01 34 84 80 61

Eren Baba



Ouvert chaque jour de la semaine sur une amplitude horaire de 10h30 à 22h30 sauf le dimanche de 18h à 22h30, le serviable Celil jongle entre kebab servi sur place à l'assiette ou à emporter et

wraps, burgers et frites. Ce service continu assure la possibilité de se restaurer à toute heure, ou presque.

61 rue Charles-de-Gaulle - 01 30 59 36 49

ÊTRE ET PARAÎTRE Vanes'thetic



Depuis la pointe des cils à celles des ongles, Vanessa est aux petits soins auprès de sa clientèle. Elle propose une large palette de services : épilation, soins visage, soins du corps relaxant et amincissant, maquillage beauté du regard et des ongles. La touche finale nécessaire avant d'aller faire la fête !

21 rue de l'Aleu - 01 78 97 02 17

Beauté d'Angy



LA spécialiste exclusive de l'onglerie en centre-ville, c'est Angélique.

12 rue Charles-de-Gaulle - 07 68 94 02 08

COIFFEURS

Les fêtards de tout poil se doivent de mettre la dernière touche à leur tenue par un passage chez le coiffeur et/ou chez le barbier. Notre centre-ville couvre toutes les attentes en la matière. Rendez-vous à la bonne adresse.

Pascal Julien



15 rue Charles-de-Gaulle
01 30 41 21 54

Salon Frédéric



54 rue Charles-de-Gaulle
01 30 59 91 43

Sab'Barber



2 rue de la Boucauderie
01 81 82 10 66

Studio Barber



69 rue Charles-de-Gaulle
09 82 37 06 43

QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Combien ont rapporté les hausses successives des impôts locaux en 2022 et 2023 et à quoi cet argent-a-t-il servi ?

Réponse : La hausse de la taxe foncière a permis de voir passer cette recette de 3 643 000 € en 2021 à 3 994 000 € en 2022 puis à 4 600 000 € en 2023, soit un gain cumulé de presque 960 000 €. Ce gain de trésorerie a été très majoritairement absorbé par la hausse du coût des énergies déjà en partie amortie par la baisse des consommations menée au sein des différents bâtiments communaux (2022 : + 143 428 € et 2023 : + 232 000 €) et la hausse du point d'indice des fonctionnaires de +5 % sur 2 ans (2022 : + 205 569 € (+3,5 % du point d'indice) et 2023 : + 125 424 € (+1,5 % du point d'indice). Ce gain de trésorerie a aussi permis le désendettement de la commune en n'ayant pas eu recours à l'emprunt en 2023.



La mairie envisage-t-elle d'organiser une réunion suite au dépôt d'une pétition relative à l'avenir des écoles de la commune ?

Réponse : Mme le Maire a reçu des personnes qui ont souhaité retirer leur signature de cette pétition, car celle-ci leur avait été extorquée. On leur a fait croire qu'il y avait des problèmes importants dans les écoles pour leur faire signer cette pétition. Quant aux projets liés aux écoles, les associations de parents sont régulièrement informées. Une réunion publique sera organisée en temps utile.



L'étang de l'Aleu est toujours fermé. Quand envisagez-vous rétablir la situation ?

Réponse : Le plan d'eau a fait l'objet début juillet d'une pollution bactérienne liée à la présence de coliformes. L'analyse de l'eau témoigne également de la présence d'arsenic. Une nouvelle analyse d'eau a été effectuée fin septembre. En fonction de ses résultats, la décision sera prise par la GEMAPI. Il est probable que l'on ne connaisse jamais la cause de cette pollution. Nous sommes certains qu'il ne s'agit pas d'un problème lié au réseau d'assainissement de la commune. Seul l'étang a été atteint, pas les cours d'eau environnants.



Qu'en est-il des projets du nouveau centre technique municipal et du devenir du site Rambol ?

Réponse : Pour le CTM, le projet avance. La maîtrise d'œuvre sera désignée en novembre. Quant à Rambol, on en est au tout début. Les premières étapes seront la déconstruction et dépollution du site, pour laquelle nous avons bénéficié d'une aide conséquente du fond vert. Une étude d'impact sera menée en parallèle. Ce genre d'étude prend normalement 12 mois. Etant donné le gel actuel des subventions du Département en matière de logement, nous avons plutôt intérêt à prendre notre temps pour ce projet.



TRAVAUX

LES VACANCES SCOLAIRES MISES À PROFIT

*Les premières vacances scolaires vont permettre un libre accès de certaines salles aux agents municipaux pour en convertir les éclairages à la technologie Led.
Une salle de classe sera également remise en peinture. Les intempéries ont aussi mobilisé les effectifs avant, pendant et après les pluies diluviennes..*



Propreté

Souillé par les déjections de pigeons qui stationnent sur la toiture du n°9 de la rue Charles-de-Gaulle, le trottoir en contrebas n'en est pas moins régulièrement nettoyé par les services techniques municipaux. Mairie et propriétaire des lieux tentent de trouver une solution commune à cette situation.

Intempéries

Les fortes pluies ont drainé terre et gravats sur certains axes de la commune. En alerte, les agents municipaux ont déblayé les chaussées.



Aérien

Une entreprise est intervenue sur les toitures des bâtiments communaux pour venir à bout d'infiltrations.



Soulagement

Après l'intervention d'une société spécialisée le sanitaire public de la place Jean-Moulin est de nouveau totalement opérationnel.

Économie

Durant les vacances scolaires d'automne, l'éclairage du dojo, de la salle de gymnastique et d'une salle de classe va passer à la technologie led. La mairie poursuit ainsi les économies d'énergie.



AGENDA

SORTIR



Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Au mois de novembre, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



SAMEDI 2 NOVEMBRE

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Accueil pour déposer des litiges.
Espace Culturel Victor Hugo. Gratuit.
Inscription : contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr

LUNDI 4 NOVEMBRE

9h à 16h : Atelier de Patines sur bois par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Contact pour réservation : 06 87 42 13 06 ou 06 87 82 10 62.

VENREDI 8 NOVEMBRE

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo.

20h47 : Soirée Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

14h à 15h30 : Initiation au Qi Gong et Tai Chi Chuan
Venez découvrir ce qu'apportent ces arts de vivre que sont le Qi Gong et le Tai Chi Chuan sur votre corps et votre esprit.

Par l'Atelier du Ying Yang 78 (LADYY78).
Préau de l'école Camescasse. Gratuit.
Contact : Aurélie : latelierduyingyang78@gmail.com
06 14 28 21 54
Patrice : 06 98 84 42 80 / www.latelierduyingyang.com

LUNDI 11 NOVEMBRE

11h : Cérémonie de commémoration de l'Armistice de la 1^{re} Guerre mondiale. Monument aux Morts.
Suivie d'un verre d'honneur à la mairie.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

14h à 17h : Répare Café
Salle Paul Verlaine.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

10h à 17h30 : Salon du Livre
Le Colombier.

Départ 13h20 depuis la place Jean-Moulin.

Les Amis de Saint-Arnoult vous convient à une sortie à Longjumeau pour une soirée cabaret intitulée « De Paris à Vegas », l'occasion de retrouver les artistes légendaires de la chanson française avec les plus grandes stars américaines. Tarif : 39 € / adhérent - 50 € / non adhérent. Réservation tous les mardis après-midi à la salle Paul Verlaine.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

14h30 : Conférence de Jean-Claude Delhomme (Les Amis de Saint-Arnoult) sur le thème « Islande, île de glace et de feu ». Le Colombier.

VENREDI 22 NOVEMBRE

20h : Assemblée générale de l'association A10 Gratuite.
Espace culturel Victor Hugo.

20h30 : Concert de la Sainte-Cécile avec la Société Musicale

Harnolfia, orchestre de jazz et Voc'Arnolfia, chorale, vous présentent leur répertoire pour célébrer Sainte-Cécile, la patronne des musiciens.

Le Cratère. Participation au chapeau.
Contact : sandrine_czech@yahoo.fr 06 82 37 82 43

SAMEDI 23 NOVEMBRE

14h : P'ti Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

20h47 : Soirée Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

12h : Loto des Amis de l'Hameçon
Le Colombier.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Théâtre

13^e festival de théâtre amateur organisé par la troupe locale du Grenier de la Rémarde

17h : « Célimène et le cardinal » de Jacques Rampal par la troupe de théâtre le Rideau Bleu (Grigny).

21h : « Qui a tué Sicrassus » de Jean-Pierre Mourice par la troupe de théâtre Acquaria Bella (Bagneux).

Tarif : 10 € chaque entrée. Pass pour les 4 pièces : 30 €. Toutes les infos : gremarde.net

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

13^e festival de théâtre amateur organisé par la troupe locale du Grenier de la Rémarde.

14h30 : « Plus loin que loin », de Zinnie Harris par la troupe de théâtre Les Baladins de Marly (Marly-le-Roi)

18h : « Qui a peur de Virginia Woolf », d'Edward Albee par la troupe de théâtre Le Grenier de la Rémarde (Saint-Arnoult-en-Yvelines)

Tarif : 10 € chaque entrée. Pass pour les 4 pièces : 30 €

MERCREDI 4 DÉCEMBRE AU COLOMBIER

Spectacle de Noël suivi d'un goûter au Colombier

- 14h30 public 4 ans et plus : Contes en-chantés.

- 16h30 public 0 à 4 ans : Noël en forêt

Réservation obligatoire médiathèque 01 30 59 38 13 ou CCAS 01 30 88 25 20

Téléthon

**VENDREDI 29 NOVEMBRE
AU DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE**

Téléthon avec Saint Arnoult Randonnée
- Marche nocturne urbaine de 5 km vendredi soir
- Randonnée familiale de 5 km le samedi après-midi
- Randonnée de 10 km le dimanche matin
Contact : patrickgiboudaud@hotmail.com
Tél. : 06 31 08 08 17

**SAMEDI 30 NOVEMBRE
ET DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE**

9h à 18h : Téléthon Exposition-Vente de peintures et sculptures
Art' Passion Arnolphiens organise une exposition - vente d'œuvres d'artistes au profit de l'AFM. Venez les découvrir et soutenir la recherche par vos achats et vos dons.
Espace Culturel.
Contact : alain.vidril@gmail.com Tél. : 06 44 21 23 76

SAMEDI 30 NOVEMBRE

10h à 17h : Vide ta chambre
Bourse aux jouets organisée par la municipalité.
5€ minimum par table, reversés en faveur de l'AFM-Téléthon.
Le Colombier.
Inscription auprès du service animation : ac@say78.fr



ATELIER RÉPARE CAFÉ
LES TROISIEMES
SAMEDI DU MOIS 2024 2025
DE 14 H A 17 H
ATELIER SUR INSCRIPTION
Sur le site de ressourcesetvous.org
RESSOURCES ET VOUS SAINT ARNOULT EN YVELINES
10 RUE LAGUESSE CHARON SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES 78730

CÉRÉMONIE
106^È ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18
11 novembre 2024
Monument aux Morts
Saint-Arnoult-en-Yvelines
10h30 : COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE, AU MONUMENT AUX MORTS À SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES, SUIVIE D'UN VIN D'HONNEUR
12h30 : BANQUET DE L'ASAMC À LA SALLE DU COLOMBIER À SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
Réservation et informations : 01 30 59 97 99

30 nov & 1^{er} déc
13^{ème} Festival de Théâtre de St Arnoult
Organisé par
01/11/2024 à 19h & à 21h
01/12/2024 à 14h30 & à 17h
Au Cratère - Place 10 € - Pass festival 30 €
Renforcements et programmation : www.starnoult.fr

Spectacles de Noël
Mercredi 4 décembre
AU COLOMBIER
11h30 : COMTES ENCHANTELÉS, SPECTACLE DE SPECTES ET ANIMAZOÏE EN PAYS
4 ANS ET +
16h45 : TROIS LE MARIÉ & BÉGINN D'INDIE
SPECTACLE DE SPECTES ET ANIMAZOÏE
UN SPECTACLE SUR L'ÉPIQUE ET LA MAGIE DE NOS JOURS DANS LE FORÊT
ACCOMPAGNÉ DE COMPTINES SÉRIÉES !
3-8 ANS
organisés par la médiathèque et le CCAS
GRATUIT - OUVERT À TOUS
Inscriptions auprès de la médiathèque au 01 30 09 38 13 et du CCAS au 01 30 23 73 79

La vie est pleine de surprises, alors laissez-vous surprendre !
Découvrez le 7^è
Salon du livre
de Saint-Arnoult-en-Yvelines
SALLE DES FÊTES - LE COLOMBIER - RUE LOUIS GENET 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
17 novembre 2024
10h > 17h30
Salon Livre

MAJORITÉ MUNICIPALE

Face à la tempête : Solidarité et résilience, la force d'une commune unie... Saison 5 épisode 11.

La tempête Kirk a frappé notre commune avec une intensité exceptionnelle, déversant en une journée l'équivalent d'un mois de pluie. Pourtant, face à ce déluge, nous avons pu observer un bilan bien moins grave que dans de nombreuses autres villes voisines. Pourquoi ? Parce que la préparation, l'entretien et la solidarité ont été nos meilleurs alliés. Bien sûr, certaines habitations ont tout de même souffert de cette intempérie, et nous le regrettons sincèrement. Mais ce n'est pas par hasard que le nombre de sinistres a été réduit.

Les actions concrètes mises en place pour protéger notre commune portent leurs fruits. Les inondations passées nous ont appris, et nous avons su en tirer des leçons. Les travaux de curage réguliers des fossés et des avaloirs, la maintenance des bassins de rétention, ainsi que les interventions récentes sur la toiture de nos écoles, ont permis d'éviter des désagréments bien plus importants.

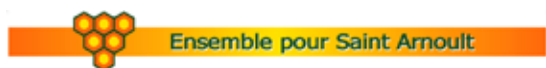
Mais au-delà des actions techniques et des infrastructures, c'est la solidarité des Arnolphiens qui a véritablement fait la différence. Durant cette nuit du 9 au 10 octobre, alors que la tempête faisait rage, des voisins se sont soutenus, des familles se sont aidées mutuellement. Certains se sont prêtés main-forte pour colmater des fuites, d'autres ont offert un toit à ceux qui en avaient besoin. Cette solidarité a montré une fois de plus la force et la résilience de notre communauté. Ensemble, nous avons su surmonter cette épreuve.

Il est facile de critiquer ou de détourner l'attention vers d'autres sujets en ces moments difficiles. Mais comment ignorer que, face à une telle tempête, la priorité est bien de protéger les habitants et de limiter les dégâts ? Tout le reste devient secondaire. Nos agents techniques et même certains de vos élus ont été sur le terrain toute la nuit, faisant preuve d'une mobilisation exemplaire.

Nous continuerons à apprendre et à améliorer notre gestion des catastrophes climatiques. Bien que nous n'ayons pas pu éviter toutes les inondations, notre détermination reste entière. Merci à tous les Arnolphiens pour leur solidarité. Ensemble, nous avons prouvé que, même face aux éléments, notre commune sait répondre avec force et unité.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Il fait froid dans les écoles (crèche, maternelles, primaires), les enfants doivent supporter une température inférieure à 15°C, doivent porter leurs manteaux en classe et devront souffrir encore de longues journées car la majorité refuse d'allumer le chauffage avant les vacances de la Toussaint, officiellement « pour des contraintes budgétaires ».

Contraintes qui ne concernent pas la majorité lorsqu'il s'agit des indemnités des adjoints. Pas moins de trois conseils municipaux ont été occupés cette année à modifier ces indemnités.

Quand des élus font passer leurs avantages personnels avant le bien-être et la santé des enfants, quand ils

se mobilisent plus pour leurs intérêts privés que pour l'intérêt général, quand la contradiction est interdite par l'absence de débat, c'est la démocratie locale qui est en danger.

Agir pour le plus grand nombre, défendre les plus fragiles, construire un avenir plus solidaire a toujours été notre ligne de conduite. Ce n'est pas la leur, et c'est scandaleux.

SAINT ARNOULT ET VOUS



« Être intransigeant sur les principes, pour l'être sur le réel ».

La cohérence entre le discours et les actions n'est pas seulement une question de principe moral, mais est essentielle à la construction d'une relation de confiance.

Hélas, à St Arnoult, la totale contradiction des élus de la majorité entre leurs engagements et leurs actions, démontre leurs véritables convictions.

Le dernier Conseil a vu s'aggraver encore un peu plus les dérives du maire et de ses élus :

- Comment expliquer que l'adjoint aux Finances soit maintenu dans ses fonctions et perçoive ses indemnités alors qu'il s'est volontairement retiré des listes électorales depuis avril 2024 et n'habite plus la commune ?

- Comment admettre que nos impôts rémunèrent cet élu qui n'ayant plus d'attache avec la commune **continue malgré tout honteusement à gérer le budget communal ?**

N'ayant plus de légitimité en qualité d'élu, **sa démission devrait être de fait.**

Une telle dualité opportuniste et agissements sont inacceptables et indignes.

RENCONTRES CITOYENNES

Le 07 octobre l'équipe municipale informait **« depuis quelques jours la fraîcheur automnale s'est installée... la municipalité s'efforce de gérer la dépense énergétique... 600 000 euros en 2023... nous sommes conscient de la baisse de température dans les écoles... ».**

L'objectif de la majorité est de **maintenir le chauffage éteint jusqu'au 04 novembre 2024.**

La semaine du 07 octobre les températures ont oscillé entre **8 et 18°C** et cela se maintient jusqu'à début novembre dieu merci !

Chauffage éteint, la **température des classes, en cette saison ne peut physiquement pas atteindre les 19°C**, température recommandée.

On nous a cité une température de classe vers 14°C.

Nous comprenons l'envie de baisser le coût des dépenses énergétiques mais nous souhaitons avant tout **permettre à nos enfants ainsi qu'à nos enseignants de travailler dans de bonnes conditions, d'autant plus avec l'arrivée des différentes maladies hivernales.**

Il est possible d'allumer le chauffage en matinée pour chauffer le bâtiment voir, investir dans une bonne isolation pour baisser les coûts énergétiques ;)

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale..... 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :

8h30 à 12h30



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Chiara VERRIER NIVERT, le 18 septembre 2024

Manaë CABROL, le 4 octobre 2024

Maël RAKOTONINDRINA, le 4 octobre 2024

Ils se sont mariés

Loïck DOERFLINGER et Nilda GARCIA GUDINO,
le 14 septembre 2024 ;

Tiago ALVES LIMA et Pauline ANTORE,
le 20 septembre 2024

Dany QUESTE-HUBERT et Johana ROJAS,
le 4 octobre 2024

Raphaël SAINT-OMER et Antonia PEREIRA DOS REIS,
le 5 octobre 2024 ;

Adrien ZIETEK et Marine SALDANA,
le 17 octobre 2024 ;

Olivier MANDIN et Céline FAILLER, le 19 octobre 2024

Ils nous ont quittés

Raymonde JAQUES veuve PAILLOUX, le 17 août 2024

Bertrand STÉRIN, le 4 septembre 2024

Françoise LEFÈVRE, le 4 octobre 2024

Denise COLLET veuve BOURSICOT,
le 7 octobre 2024



Adrien ZIETEK
et Marine SALDANA



Manaë
CABROL

NOËL PIÉTON

SAINT ARNOULT EN YVELINES

DIMANCHE
15 DÉCEMBRE
10h - 18h

Rencontre avec
le Père Noël

Promenade en
poneys

Chorale de Noël

Calendrier de l'avent
de l'ACASA



Samedi &
Dimanche

Le Colombier

Le rdv gourmand

Dimanche

Place de la Mairie

Poneys et Père Noël

Parking de la Poste

Associations parents d'élèves

Rue Charles de Gaulle
et rue de l'Eglise

Marché des créateurs et artisans



Acasa
ASSOCIATION
ACTEURS/COMMODITES
pour tous les habitants



Saint-Arnoult
en Yvelines